

## Psychologue (F/H/X) sous contrat de remplacement

La Province de Namur recrute un attaché ou une attachée spécifique-psychologue (F/H/X) sous statut contractuel pour le Service d'Aide et d'Intervention Locales pour les Familles et les Enfants (SAILFE)

### Informations générales

- Nombre de poste vacant : 1
- Durée du contrat : du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 décembre 2024
- Lieu de travail principal : rue Georges Cousot, 5 à 5500 DINANT
- Contrat : Contrat de remplacement
- Votre candidature est attendue pour **le 5 juillet 2024 au plus tard**

### Où allez-vous travailler ?

Votre service d'attache : Service d'Aide et d'Intervention Locales pour les Familles et les Enfants (SAILFE)

Les équipes SOS Enfants ont pour mission de prévenir et traiter les situations où des enfants sont victimes de maltraitance physique, psychologique, sexuelle, institutionnelle ou de négligence. C'est un lieu d'accueil où des professionnels, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, pourront écouter, prendre le temps de réfléchir à la situation de maltraitance et chercher ensemble des solutions. Au sein de l'équipe SOS Enfants, médecins, psychologues, assistants sociaux, juristes travaillent ensemble pour aider et accompagner toute personne concernée directement ou indirectement par une situation de maltraitance d'enfant.

### Vos missions

Vous participez à la prise en charge de situations où des enfants sont victimes de maltraitance physique, psychologique, sexuelle, institutionnelle ou de négligence tant au niveau diagnostique que thérapeutique.

Le descriptif de fonction peut vous être fourni, sur demande, à l'adresse : [carriere2@province.namur.be](mailto:carriere2@province.namur.be) sous la référence SYV.

### Votre profil

- Vous disposez d'un Master en Sciences psychologiques ;  
Remarque : Si votre diplôme a été fourni à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique).
- Avoir suivi avec succès une formation de type troisième cycle en thérapie de famille et à l'intervention systémique (CFIF)
- Conditions générales d'accès : être de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques.

### La procédure de sélection

La sélection s'effectuera en une seule étape :

- **Une épreuve orale** permettant d'évaluer la motivation des candidat.e.s, la perception de la fonction et les compétences liées au poste.

### Nous offrons

#### Contrat

- Régime de travail : mi-temps (19 heures par semaine)
- Type de contrat : Contrat de remplacement
- Estimation de la rémunération : grade d'attaché.e spécifique-psychologue (A1sp)
  - Brute mensuelle indexée (2024) avec 0 année d'ancienneté à mi-temps : 1.835,97€
  - Brute mensuelle indexée (2024) avec 6 années d'ancienneté à mi-temps : 2.086,34€

Une estimation de la rémunération peut être demandée à l'adresse [carriere2@province.namur.be](mailto:carriere2@province.namur.be) sous la référence SYV.

## **Avantages**

- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 6,91 euros quote-part employeur) ;
- Remboursement des frais de transports publics pour le trajet domicile-lieu de travail ;
- Assurance hospitalisation après un an d'occupation ;
- Assurance groupe (2ème pilier de pension) à hauteur de 3% du salaire brut annuel ;
- Remboursement de 0,145 euro/km parcouru en vélo.

## **Comment postuler ?**

Pour être recevable, votre dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie du diplôme donnant accès à l'emploi ;
- Une copie du permis de conduire de type B ;
- Fournir un extrait du casier judiciaire – modèle 2.

Les candidatures doivent être adressées, par mail, à l'adresse [carriere2@province.namur.be](mailto:carriere2@province.namur.be) ou introduites, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines, rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR **pour le 05 juillet 2024 au plus tard** (référence SYV).

La date de dépôt des candidatures constitue un délai de rigueur et toute candidature réceptionnée au-delà ne sera pas prise en considération par le Service de Gestion des Ressources Humaines et sera déclarée irrecevable.

Pour toute question relative à cette procédure de recrutement, veuillez contacter Madame Sylvie VANDEVORST au 081/77.57.01 ou via l'adresse mail [carriere2@province.namur.be](mailto:carriere2@province.namur.be)

## **Egalité des chances et diversité**

La Province de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc. Nous veillons à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences de personnes en situation de handicap. Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, veuillez prendre contact avec la Cellule en charge du recrutement à l'adresse [carriere2@province.namur.be](mailto:carriere2@province.namur.be)